



## Conseil Communal de Rolle

### PROCES-VERBAL de la séance ordinaire du mardi 10 décembre 2019

Présidence: Laurence Bermejo Dubois

Ouverture: 19h00

Appel: 40 membres présents, 13 membres excusés, 2 membres non excusés

| <b>Excusés</b>     |                   |
|--------------------|-------------------|
|                    | Philippe Anderegg |
|                    | Pauline Blaser    |
|                    | Philippe Blaser   |
|                    | Andreas Buntschu  |
|                    | Joëlle Gentile    |
|                    | Ameur Jalleb      |
|                    | Mirka Lessi       |
|                    | Denis Mézentin    |
|                    | Arthur Petit      |
|                    | Marjorie Petit    |
|                    | Thomas Rigolet    |
|                    | Lucette Schmutz   |
|                    | Lucia Suva        |
| <b>Non excusés</b> |                   |
|                    | Emmanuel Mounier  |
|                    | Carmelo Nicolo    |

Le quorum est atteint: 73%

#### Ordre du jour

1. Assermentation.
2. Procès-verbal de la séance du 19 novembre 2019.
3. Communications de la Présidente.
4. Communications de la Municipalité – Communiqué N° 29.
5. Election du premier vice-président.
6. Préavis municipal 2016-2021 N° 42 – Budget de fonctionnement 2020 – Rapport de la Cofin. Prise de décision.
7. Associations intercommunales.
8. Divers et propositions individuelles.

En ouverture de séance la Présidente souhaite la bienvenue aux conseillers ainsi qu'aux municipaux, aux représentants de la presse et au public. Elle procède alors à l'assermentation de M. Giorgio Micello en tant que nouveau conseiller municipal élu et à celle de M. Alexandre Sobredo qui le remplace au sein du Conseil. Elle fait ensuite voter l'ordre du jour qui est accepté à l'unanimité.



## 2. Procès-verbal de la séance du 19 novembre 2019.

Le procès-verbal est accepté à la majorité, tel que présenté.

## 3. Communications de la Présidente.

La Présidente rappelle qu'un huissier est toujours recherché, et les candidatures sont plus que bienvenues. Elle procède ensuite à la lecture du courrier de M. Giorgio Micello relatif à sa démission de membre du Conseil effective à réception de son courrier.

## 4. Communications de la Municipalité

Mme Choulat Pugnale mentionne la plaquette de présentation des forêts communales de Rolle reçue par les conseillers. C'est le mouvement forestier dont Rolle fait partie qui a eu l'idée d'éditer une telle plaquette pour mieux faire connaître les forêts aux citoyens. Cent plaquettes gratuites ont été offertes à la Commune et Mme Choulat Pugnale a estimé judicieux d'en faire profiter les conseillers.

Le Syndic informe qu'après de longues recherches et de longs débats pour choisir le successeur de M. Pascal Petter, un nouveau secrétaire communal a été engagé. Il s'agit de M. Julien Bocquet, actuellement adjoint au secrétaire municipal de la Tour-de-Peilz. Domicilié à Vevey, il a 37 ans, a obtenu une licence en sciences politiques à l'UNIL en 2007 puis un CAS en politique locale en 2015 et un CAS en communication publique à l'UNIL. Il débutera son activité le 1<sup>er</sup> février 2020.

## 4. Election du premier vice-président.

Afin de remplacer M. Giorgio Micello, désormais conseiller municipal, la Présidente procède à l'élection de son-sa remplaçant-e à la fonction de premier-e vice-président-e. La proposition émanant du PLR concerne Mme Pascale Vollenweider. Aucune autre proposition n'étant émise, Mme Vollenweider est élue par acclamations.

## 5. Préavis municipal 2016-2021 N° 42 – Budget de fonctionnement 2020 – Rapport de la Cofin. Prise de décision.

La Présidente propose le déroulement suivant: tout d'abord écouter les conclusions du rapport de la commission, puis la discussion sera ouverte sur chaque amendement et la Municipalité prendra la parole si elle le souhaite, et ensuite les conseillers. Si d'autres amendements sont proposés en cours de discussion ils seront alors pris en compte et discutés, pour enfin passer en revue chaque poste pour en débattre. Cela constituera la discussion de base, qui lorsqu'elle sera fermée permettra de passer à la prise de décision. Il s'agira de voter sur chaque amendement qui sera projeté au beamer, et après une éventuelle suspension de séance pour mettre au net les différentes décisions et changements, il sera temps de voter sur le budget amendé ou non.

M. Joly, rapporteur de la Cofin, lit les conclusions du rapport amendé ainsi que celles du préavis municipal et poursuit par la lecture du premier amendement:

1. «**Administration générale – Traitement personnel fixe**». La commission souhaite surseoir la dépense pour un apprenti supplémentaire pour un montant de Fr. 13'000.- afin d'étaler dans le temps l'augmentation du nombre d'apprentis et n'engager qu'un nouvel apprenti au lieu de deux en 2020.

A la conclusion de la discussion, M. Buvelot suggère que chaque amendement soit voté après son débat propre plutôt que l'un après l'autre lorsque les discussions seront closes. La Présidente fait donc voter la proposition de M. Buvelot qui montre que le vote après chaque amendement est choisi à la majorité. Suite à ce choix la Présidente fait voter le premier amendement qui est **refusé** par 21 non, contre 11 oui et 6 abstentions.

2. «**Affaires culturelles – Frais de réception et manifestations**». La commission recommande de réduire de Fr. 23'000.- les dépenses budgétées pour les maintenir au niveau des dépenses 2018 qui ne comportent pas les éléments exceptionnels du 700<sup>e</sup> et de la parade navale.

Le deuxième amendement est **accepté** par 23 oui, contre 16 non et 1 abstention.



## Conseil Communal de Rolle

3. **«Culture et manifestations – Dons, aides et subventions casuels».** La commission recommande de réduire de Fr. 10'000.- le poste pour revenir au budget 2019 à Fr. 21'700.-.

Le troisième amendement est **refusé** par décision de la Présidente, le résultat du vote étant de 18 oui, contre 18 non et 3 abstentions.

4. **«Bibliothèque intercommunale – Participation à la bibliothèque».** La commission recommande de réduire de Fr. 24'000.- les dépenses budgétées afin de les maintenir au niveau du budget 2019.

Le quatrième amendement est **accepté** par 22 oui, contre 18 non et 1 abstention.

5. **«Participation de tiers casino – Frais de réceptions et de manifestations».** La Municipalité imagine de nouvelles animations estivales. La commission recommande de réduire le budget de Fr. 23'000.- afin de maintenir les dépenses pour cette rubrique au niveau des comptes 2018, soit Fr. 22'000.-.

Le cinquième amendement est **accepté** par 19 oui, contre 14 non et 4 abstentions.

6. **«Commission d'intégration suisses-étrangers – Subventions culturelles, sportives et sociales».** La commission recommande de réduire de Fr. 10'000.- afin de la ramener à Fr. 33'000.-, soit au niveau des comptes 2018.

Le sixième amendement est **refusé** par 19 non, contre 18 oui et 2 abstentions.

7. **«Office du tourisme – Imprimerie et fourniture de bureau».** La dépense projetée pour réaliser une signalisation spécifique pour accompagner l'application mobile du tourisme rollois peut être reportée sans préjudice pour des périodes plus fastes. La commission recommande de réduire de Fr. 5'000.- pour le réduire à Fr. 10'825.-.

Le septième amendement est **accepté** par 18 oui, contre 16 non et 6 abstentions.

8. **«Transports publics – Subventions pour l'acquisition de vélos électriques».** La Municipalité souhaite étendre cette subvention aux voitures électriques neuves ou d'occasion. Le développement de cette nouvelle technologie et son adoption par nos concitoyens risque d'engager la Commune pour des montants qui vont bien au-delà du budget annuel octroyé pour les vélos. La commission recommande de ne pas augmenter ces dépenses de subventionnement et de les ramener au niveau du budget 2019 à Fr. 8'000.-. Le surplus de Fr. 7'000.- peut repasser devant le Conseil par un préavis municipal.

Le huitième amendement est **accepté** à une large majorité.

9. Les amendements suivants sont liés et la commission recommande de n'accepter que l'un des deux amendements 9.

### «Prévoyance sociale cantonale»

A la suite des initiatives engagées par la commission et le Conseil lors du budget 2019, la commission recommande de retirer la facture sociale de Fr. 15'800'000.- du budget 2020 de la Commune tel que souhaité par M. le Syndic.

.351503 Participation charges cantonales – assurances maladie & accident. Retirer Fr. 2'540'000.-.

.351506 Participation charges cantonales – PC à domicile & hébergement. Retirer Fr. 4'967'000.-.

.351508 Participation charges cantonales – facture sociale – RI & as. Retirer Fr. 5'300'000.-.

.351509 Participation charges cantonales – facture sociale – aides. Retirer Fr. 2'350'000.-.

.351512 Participation charges cantonales – facture sociale – bourses. Retirer Fr. 643'000.-.

Le neuvième amendement est **accepté** par 27 oui, contre 7 non et 7 abstentions.

10. **«Château – Entretien bâtiment et terrain».** Un doublon avec le compte 4400.314500 pour un montant de Fr. 10'000.- doit être retranché. La réalisation d'un chemin autour du Château pour favoriser les passages des personnes à mobilité réduite et les poussettes, sera effectuée au travers du compte 4400.314500.

Le dixième amendement est **accepté** à l'unanimité.

11. **«Loges du Château – Entretien bâtiment et terrain».** Comme elle l'a déjà proposé il y a quelques années, la Municipalité souhaite l'installation d'un climatiseur dans les locaux de la loge afin de diminuer la température en été pour un montant de Fr. 5'000.-. Dans une perspective plus durable, la commission



recommande la plantation d'un arbre, suffisant à faire de l'ombre nécessaire au bâtiment. L'opération pourra se faire en même temps que le remplacement des arbres prévu au Cabinet Bleu et épargner ainsi la dépense d'un climatiseur coûteux en entretien et en énergie. La commission recommande de retirer cette dépense du budget 2020.

Le onzième amendement est **accepté** à une large majorité.

12. «**La Couronne** – Entretien bâtiment et terrain». L'installation d'une machine à bulles supplémentaire pour Fr. 2'500.- n'est pas indispensable. La commission recommande de retirer cette dépense du budget 2020.

Le douzième amendement est **accepté** à une large majorité.

13. «**La Couronne** – Entretien bâtiment et terrain». La commission recommande de ramener le montant budgété de Fr. 25'500.- à Fr. 90'000.- afin d'effectuer les travaux nécessaires tout en permettant le remplacement de la centrale d'alarme (Fr. 30'000.-).

Le douzième amendement est **accepté** à une large majorité.

14. «**Service technique et secrétariat** – Achats mobilier, machines et équipements». La commission recommande de ne pas faire de dépenses supplémentaires pour du nouveau mobilier qui n'est pas indispensable et de réduire le budget de Fr. 9'500.- pour le ramener au niveau du budget 2019.

Le quatorzième amendement est **accepté** à une large majorité.

15. «**Service administratif et technique** – Annonces, journaux et documentation». Correction d'une erreur de saisie. La commission recommande de réduire le montant de Fr. 7'200.- pour le ramener à Fr. 800.- conforme à l'intention de la Municipalité.

Le quinzième amendement est **accepté** à l'unanimité.

16. «**Réseau routier** – Achats mobilier, machines et équipements». La commission recommande de réduire le montant budgété de Fr. 15'000.- pour revenir au niveau du budget 2019 soit Fr. 20'000.-

Le seizième amendement est **accepté** par 26 oui, contre 8 non et 4 abstentions.

17. «**Réseau routier** – Entretien réseau routier». La commission propose de ramener les dépenses à Fr. 120'000.- selon le budget 2019.

La Municipalité souhaite notamment participer à l'élargissement du chemin de Cruz. La commission juge inopportun que la Commune participe à l'entretien d'un chemin utilisé exclusivement par des privés et recommande de retirer cette participation de Fr. 110'000.- par voie budgétaire et de revenir si nécessaire devant le Conseil avec un préavis.

M. Bréchon propose un sous-amendement, à savoir remplacer le montant de Fr. 110'000.- par Fr. 40'000.- qui correspondent à l'élargissement du chemin de Cruz. La Présidente lui demande de bien vouloir poser son sous-amendement par écrit, ce qu'il fait et ce qui permet à la Présidente de procéder à sa lecture: «La Municipalité souhaite participer à l'élargissement du Chemin de Cruz. La commission juge inopportun que la Commune participe à l'entretien d'un chemin utilisé exclusivement par des privés et recommande de retirer cette participation de Fr. 40'000.- par voie budgétaire et de revenir devant le Conseil avec un préavis».

La Présidente fait voter le sous-amendement qui est **refusé** par 23 non contre 8 oui et 9 abstentions.

Le dix-septième amendement non amendé est **refusé** par 16 non, contre 13 oui et 10 abstentions.

18. «**Réseau routier** – Entretien signalisation routière et éclairage public». Un nouveau contrat avec Siemens pour un montant de Fr. 10'000.- ne prendra finalement effet qu'après 2020. La commission recommande de retirer ce montant du budget 2020.

Le dix-huitième amendement est **accepté** à l'unanimité.

19. «**Espaces verts, cimetière, île, fontaines** – Achats de véhicules». La commission recommande de ne pas acheter cette année de nouveau véhicule type DSK pour un montant de Fr. 10'000.-.

Le dix-neuvième amendement est **accepté** à une large majorité.

20. «**Espaces verts, cimetière, île, fontaines** – Achats jardins, arbres, nouvelles plantations». La commission recommande de réduire le montant demandé de Fr. 45'000.- pour le ramener au niveau du budget 2019, soit Fr. 30'000.-.



## Conseil Communal de Rolle

Le vingtième amendement est **refusé** à une large majorité.

21. «**Corps de police – Achat de véhicule**». Le fourgon de police a bénéficié de quelques réparations importantes qui devraient lui permettre de durer encore quelques temps. Bien qu'agé de 10 ans, il n'a que 70'000 km au compteur. La commission recommande de reporter le renouvellement du véhicule de police pour Fr. 70'000.-.

Le vingt-et-unième amendement est **accepté** à une large majorité.

22. «**Service social communal – Participation – Travailleur social de proximité**». Il s'agit ici d'une participation de la Commune à l'engagement par Espace Prévention La Côte d'un travailleur social destiné à couvrir le périmètre des communes d'ENJEU. Le montant de Fr. 60'000.- (arrondis) ajouté par la Municipalité au budget 2020 représente la participation de la Commune de Rolle à hauteur Fr. 45'000.- ainsi que la prise en charge de la part de la commune de Mont-sur-Rolle qui n'a pas approuvé le projet pour un peu plus de Fr. 10'000.-. La commission recommande de retirer du budget cette dépense que la Commune n'a pas les moyens de financer pour elle, et encore moins pour des tiers.

Le vingt-deuxième amendement est **refusé** par 19 non, contre 17 oui et 4 abstentions.

La Présidente affiche le tableau des amendements refusés et acceptés, et le résultat amendé est un excédent de revenus de Fr. 7'911'544.-. Elle demande alors si d'autres amendements sont présentés. Cela n'étant pas le cas, le chapitre des amendements est clos ce qui permet de passer au budget qui est passé en revue, poste par poste.

1. Administration générale. Pas de remarques.
2. Finances. Pas de remarques.
3. Domaines et bâtiments. Pas de remarques.
4. Travaux. Pas de remarques. Pas de remarques.
5. Instruction publique et cultes. Pas de remarques.
6. Police. Pas de remarques.
7. Sécurité sociale. Pas de remarques.
8. Services industriels. Pas de remarques.

M. Deruaz relève que si l'on oublie l'amendement N° 9 on a une marge de manœuvre de 8 points d'impôts et que l'amendement N° 9 à lui seul vaut 28 points d'impôts.

M. Bréchon demande, au nom du groupe rose-verts, une interruption de séance, interruption qui est accordée par la Présidente durant 5 minutes.

A la reprise de séance la Présidente procède au vote sur le budget amendé 2020. Le vote montre que le budget est accepté à une large majorité (1 non, 2 abstentions).

### **Le Conseil communal de Rolle**

- vu le préavis de la municipalité du 24 octobre 2019
- entendu le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet
- Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour,

#### **Décide**

D'adopter le budget 2020 de la Commune de Rolle, présentant un excédent de revenus de Fr. 7'911'544.-.

Le **Préavis N° 42** est accepté à la majorité

Ainsi délibéré en séance le 10 décembre 2019



## 7. Associations intercommunales.

M. Hay, récemment assermenté au SIDERE, relève l'excellent rapport du Syndic datant d'environ 1 an et demi, sur la gouvernance des associations intercommunales. Il aimerait tout d'abord en appeler aux délégués rollois de ces associations afin qu'ils soient davantage présents, et en cas d'absences prévisibles qu'ils les annoncent à un suppléant. Il désire également interpellier le Syndic et la Municipalité sur les suites prévues de cet excellent rapport qui contient une mention sur l'amélioration de la gouvernance. Il serait agréable qu'au début 2020 le Syndic informe des interpellations faites à certaines associations pour modifier leurs statuts, voire leur composition dans les organes de direction.

Le Syndic rappelle que la Municipalité a eu beaucoup de dossiers à traiter en 2019 et que ce point a été mis de côté; il n'est pour l'instant pas en mesure de promettre une date de présentation.

M. Bréchon au sujet de Nyon-Région signale que le Conseil intercommunal se réunira le lendemain et que la séance de présentation de la sous-région Lac-Vignoble a eu lieu la semaine précédente. Mme la Municipale Choulat Pugnale y a participé et il l'en remercie. Quatorze délégués sur 39 étaient présents, ce qui est la moyenne. La région Lac-Vignoble va de Prangins à Perroy sans monter sur les hauts. Trois points seront à l'ordre du jour de la séance, à savoir le budget, une subvention de Fr. 200'000.- pour une association culturelle nyonnaise, Vison du Réel, et la réponse à la motion Pierre Wahlen pour réglementer un peu le DISREN, (dispositif d'investissements solidaires), et la conclusion de la commission est justement de demander au Codir de préparer un règlement. A propos du DISREN, Mme Choulat Pugnale a informé en séance que toutes les communes avaient reçu un préavis type qui devra être voté entre printemps et été 2020. C'est la reconduction pour 5 ans.

Mme Mozzetti a participé à la dernière séance d'ENJEU où il a été dit que les demandes de classes pour les prochaines années vont considérablement augmenter.

## 8. Propositions individuelles et divers.

Le Syndic tient à souhaiter à chacun de belles Fêtes de fin d'année, une bonne année 2020 plus rayonnante que 2019 et moins stressante.

La Présidente rejoint le Syndic et présente les vœux du bureau du Conseil pour cette fin d'année et enjoint les personnes présentes à se retrouver autour de l'apéritif de fin d'année à la salle des Chevaliers.

La Présidente clôt la séance à 21h20.

Au nom du Conseil communal

Laurence BERMEJO DUBOIS  
Présidente



Violaine CHERPILLOD  
Secrétaire

## Tableau des amendements Budget 2020

| Amendement             | Compte      | Budget 2020<br>selon préavis | Budget 2020<br>amendé | Impact sur le<br>résultat | Approuvé | Impact      |
|------------------------|-------------|------------------------------|-----------------------|---------------------------|----------|-------------|
| 1                      | 1110.301100 | 79'100.-                     | 66'100.-              | +13'000.-                 | N        | -           |
| 2                      | 1500.317000 | 148'500.-                    | 125'500.-             | +23'000.-                 | O        | 23'000      |
| 3                      | 1500.365900 | 31'700.-                     | 21'700.-              | +10'000.-                 | N        | -           |
| 4                      | 1515.365200 | 197'015.-                    | 173'015.-             | +24'000.-                 | O        | 24'000      |
| 5                      | 1525.317000 | 45'000.-                     | 22'000.-              | +23'000.-                 | O        | 23'000      |
| 6                      | 1540.365300 | 43'000.-                     | 33'000.-              | +10'000.-                 | N        | -           |
| 7                      | 1600.310100 | 15'825.-                     | 10'825.-              | +5'000.-                  | O        | 5'000       |
| 8                      | 1800.351720 | 15'000.-                     | 8'000.-               | +7'000.-                  | O        | 7'000       |
| 9                      | 7200.x      | 15'800'000.-                 | 0.-                   | +15'800'000.-             | O        | 15'800'000  |
| 10                     | 3500.314100 | 73'600.-                     | 63'600.-              | +10'000.-                 | O        | 10'000      |
| 11                     | 3510.314100 | 10'000.-                     | 5'000.-               | +5'000.-                  | O        | 5'000       |
| 12                     | 3530.314100 | 115'500.-                    | 113'000.-             | +2'500.-                  | O        | 2'500       |
| 13                     | 3530.314100 | 115'500.-                    | 90'000.-              | +25'500.-                 | O        | 25'500      |
| 14                     | 4000.311100 | 12'000.-                     | 2'500.-               | +9'500.-                  | O        | 9'500       |
| 15                     | 4200.310200 | 8'000.-                      | 800.-                 | +7'200.-                  | O        | 7'200       |
| 16                     | 4300.311100 | 35'000.-                     | 20'000.-              | +15'000.-                 | O        | 15'000      |
| 17                     | 4300.314200 | 230'000.-                    | 120'000.-             | +110'000.-                | N        | -           |
| 18                     | 4300.314300 | 20'000.-                     | 10'000.-              | +10'000.-                 | O        | 10'000      |
| 19                     | 4400.311500 | 10'000.-                     | 0.-                   | +10'000.-                 | O        | 10'000      |
| 20                     | 4400.313401 | 75'000.-                     | 30'000.-              | +45'000.-                 | N        | -           |
| 21                     | 6100.311500 | 70'000.-                     | 0.-                   | +70'000.-                 | O        | 70'000      |
| 22                     | 7100.352500 | 60'000.-                     | 0.-                   | +60'000.-                 |          | -           |
| Total amendements      |             |                              |                       | +16'294'700.-             |          | 16'046'700  |
| Résultat selon préavis |             |                              |                       | -8'135'156.-              |          | - 8'135'156 |
| Résultat amendé        |             |                              |                       | +8'159'544.-              |          | 7'911'544   |

